

**Certificat d'approbation de moyen d'essai
n° F-05-M-0045 du 20/01/2005**

**Organisme désigné par
le ministère chargé de l'industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/ E021763-D1

**Variateur de vitesse pour chronotachygraphes
Stoneridge Electronics type MkII**

Le présent certificat d'approbation de moyen d'essai est délivré en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié, relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 81-883 du 14 septembre 1981 modifié, relatif aux modalités de contrôle des chronotachygraphes utilisés dans les transports par la route et des arrêtés ministériels du 14 septembre 1981 et du 1^{er} octobre 1981 modifiés, pris pour application de ce décret.

FABRICANT :

STONERIDGE ELECTRONICS Limited – Charles Bowman avenue – Dundee DD4 9UB - ECOSSE

DEMANDEUR :

STONERIDGE ELECTRONICS Limited – Z.I. de Saint-Etienne – 64100 Bayonne - FRANCE

OBJET :

Le présent certificat complète les certificats d'examen de moyen d'essai n° 01.00.270.001.1 du 9 juillet 2001, n° 03.00.270.001.1 du 4 février 2003 et n° F-03-M-268 du 28 août 2003, relatifs au variateur de vitesse pour chronotachygraphes TVI type MkII.

CARACTERISTIQUES :

Le variateur de vitesse pour chronotachygraphes Stoneridge Electronics type MkII faisant l'objet du présent certificat diffère du modèle couvert par les certificats précités par :

- La référence du logiciel du terminal portable, automatiquement affichée lors de sa mise en service, est «© 2004 Rev 1.08 Vers. française». La checksum associée est F2C1,

- L'adjonction de la fonction « banc à rouleaux » au terminal portable. Celui-ci permet la détermination du coefficient caractéristique « w » du véhicule, exprimé en impulsions par kilomètre (imp./km) et la détermination de la circonférence effective « l » du pneumatique en millimètres (mm), ainsi que l'indication permanente de la vitesse du véhicule.,
- Modification de la dénomination du variateur de vitesse qui devient Stoneridge Electronics type MkII.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT :

Ce banc se compose des éléments suivants :

- Une zone rectiligne et plane de mesure de la circonférence « l » des pneumatiques,
- Le châssis constitué de quatre rouleaux dont deux (avants ou arrières) solidaires assurant un rythme de rotation identique aux roues de l'essieu entraîné.
- Le pupitre de commande renfermant l'ensemble électronique pour la commande du châssis, assurant la liaison avec le terminal portable.,
- Un terminal portable ayant aussi les fonctions du variateur de vitesse et faisant fonction à la fois de dispositif indicateur et de clavier de commande des différentes fonctions du banc.

La détermination de la circonférence « l » est réalisée sur la zone de mesure prévue à cet effet.

Le coefficient « w » correspond au nombre d'impulsions émises par une cellule photo-électrique.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :

Lors de la présentation en vérification, le variateur de vitesse pour chronotachygraphes Stoneridge Electronics type MkII faisant l'objet de ce présent certificat doit être présenté dans sa totalité, à savoir constitué des éléments précités.

SCELLEMENTS :

Deux éléments de ce banc font l'objet d'un scellement portant la marque du demandeur de certificat : le terminal portable et le pupitre de commande.

Le scellement du terminal portable est constitué d'une pastille en matière plastique rouge obturant l'une des quatre vis de fixation du capot arrière

Le scellement du pupitre de commande, situé sur la face arrière, est effectué au moyen d'une pastille en matière plastique rouge empêchant le démontage du capot de fermeture.

Les différents scellements reçoivent la marque de vérification avant mise en service ou après réparation ou modification.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro et la date du certificat figurant sur les plaques d'identification du banc et du terminal sont ceux du présent certificat. Celles-ci ne pourront être apposées qu'au banc disposant de la version logicielle 1.08.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/ E021763-D1 et chez le fabricant.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 9 juillet 2011.

REMARQUE :

A chaque banc est associé un carnet métrologique regroupant l'identification de tous ses éléments et destiné à recevoir tous les renseignements et documents relatifs aux révisions, réparations, auto-contrôles et vérifications dont il fait l'objet.

ANNEXES :

- Notice descriptive,
- Photographie du terminal portable,
- Plaques d'identification et scellements du terminal portable et du pupitre de commande.
- Photographies du banc à rouleaux et du pupitre de commande.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification

Annexe n° 1 au certificat n° F-05-M-0045 du 20/01/2005

Banc à rouleaux Stoneridge Electronics type MkII

NOTICE DESCRIPTIVE

I- PRINCIPE :

Le banc à rouleaux Stoneridge Electronics type MkII pour chronotachygraphes permet la détermination du coefficient caractéristique « w » des véhicules et de la circonférence effective « l » des pneumatiques de l'essieu moteur.

Le facteur « W » exprimé en impulsions par kilomètres (imp/km).

La circonférence des pneumatiques « L » exprimé en millimètres (mm).

II-DESCRIPTION :

II.1 Zone de mesure de la circonférence « l » des pneumatiques

Elle est composée de deux bandes rectangulaires et parallèles d'une dimension de 700 x 5000 mm. Les bandes rectangulaires sont revêtues d'une peinture blanche. Deux aires de dégagement de 3 mètres à l'avant et à l'arrière de la zone de mesure doivent être prévues. La surface de la zone de mesure doit être plane et composée d'un revêtement évitant tout dérapage des pneumatiques.

La mesure de la circonférence des roues droite et gauche de l'essieu moteur s'effectue par la mesure de la distance sur le sol. Les repères de mesure sont marquées par les roues préalablement marquées avec un tampon encreur et un pochoir de 5 mm de large et 50 mm de long.

La mesure de la distance s'effectue au moyen d'un régllet de 4 m posé au sol parallèlement aux bandes de guidages. Ce régllet gradué par 1mm, doit avoir fait l'objet d'une approbation CEE de modèle en classe II et porter les marques de la vérification primitive CEE. Les valeurs des « L » sont relevées en mm pour les deux roues, elles seront par la suite introduites dans le terminal portable MKII pour effectuer la mesure du facteur « w ».

II.2 Le châssis

Le châssis constitué de quatre rouleaux dont deux (avants ou arrières) solidaires assurant un rythme de rotation identique aux roues de l'essieu entraîné. Aucun dispositif électrique ou électronique n'équipe ce châssis, à l'exception des circuits destinés à assurer l'immobilisation des rouleaux le constituant. Le nombre de tours de roues du véhicule contrôlé est déterminé au moyen d'une cellule photo-électrique protégée, située à gauche ou à droite du châssis, et de pastilles réfléchissantes préalablement collées sur les pneumatiques de l'essieu entraîné. La cellule est raccordée au pupitre de commande. Un dispositif permet de bloquer les quatre rouleaux, afin de permettre le passage et la sortie du véhicule,

L'ensemble « rouleaux » doit uniquement être dédié au banc pour chronotachygraphes. En aucun cas, cet ensemble ne doit être une partie constitutive d'un autre dispositif, tel qu'un autre type de banc d'essai pour chronotachygraphes, un banc de freinage, un banc d'essai de performance, ou autre.

Les caractéristiques des rouleaux sont les suivantes :

- § Charge maximale sur rouleaux: 15 tonnes par essieu,
- § Vitesse maximale d'utilisation : 110 km/h,
- § Mesures du socle: 3.470 x 960 x 430 mm,
- § Passage maximal : : 2700 mm,
- § Largeur maximale: 3.050 mm,
- § Largeur minimale: 850 mm,
- § Longueur des rouleaux: 1.200 mm,
- § Périmètre des rouleaux: 1.000 mm,
- § Diamètre minimal de la roue : " R 13",
- § Diamètre maximal de la roue : Universel,
- § Poids approx.: 800 kg.

II.3 Le pupitre de commande

Le pupitre de commande renferme l'ensemble électronique pour la commande du châssis et effectue la liaison avec le terminal portable. Il permet d'actionner la commande du frein des rouleaux et la mise en marche du dispositif.

Ce pupitre comporte en outre :

- le bouton de mise sous tension du banc,
- le bouton de commande de l'élèveur,
- la prise de connexion du terminal portable.

II.4 Le terminal portable

Le terminal portable constitue l'ensemble électronique de commande et de calcul du banc. Il comporte la fonction principale « banc à rouleaux » et d'autres fonctions liées aux chronotachygraphes et à leur programmation et citées dans les certificats d'examen de moyen d'essai n° 01.00.270.001.1 du 9 juillet 2001, n° 03.00.270.001.1 du 4 février 2003 et n° F-03-M-268 du 28 août 2003, relatifs au variateur de vitesse pour chronotachygraphes TVI type MkII.

III- PROGRAMMATION :

Cette partie ne tient compte que de la fonction « Banc à rouleaux ». Les autres fonctions restent identiques au modèle couvert par les certificats précités.

III.1 Détermination du facteur W sur les rouleaux

Au préalable, les mesures des circonférences des roues motrices droite (définie par « Ld ») et gauche (définie par « Lg ») sur la zone de mesure prévue à cet effet ont été effectuées.

Le véhicule doit ensuite être placé sur les rouleaux et une étiquette réfléchissante est alors placée sur le pneumatique.

Ensuite les étapes suivantes sont réalisées au moyen du terminal portable :

- Sélectionner la fonction « Banc à rouleaux » dans le menu principal en utilisant les touches < et >, et valider par « ENTER »,
- Entrer la circonférence de la roue droite « Ld » en mm et valider par « ENTER »,
- Entrer la circonférence de la roue gauche « Lg » en mm et valider par « ENTER »,
- Rouler à une vitesse stable de 50 km/h (+/- 5km/h) et appuyer sur « ENTER ». Un indicateur sonore indique alors le comptage des impulsions,
- En fin d'essai, le terminal portable indique une première valeur du coefficient "w". Appuyer alors sur « ENTER »,
- Une seconde mesure est alors effectuée dans les mêmes conditions que la précédente. Appuyer sur « ENTER »,
- Une troisième mesure est alors effectuée,
- Le terminal portable indique alors le coefficient "w" moyen et la position des micro-interrupteurs ou bien propose de programmer le coefficient "w" dans la mémoire du chronotachygraphe.

III.2 Fonction « Définition DIL »: définition des micro-interrupteurs

Les étapes suivantes sont réalisées au moyen du terminal portable :

- Dans le menu principal, sélectionner « Définition DIL » en utilisant les flèches < et >, puis valider par « ENTER »,
- Le terminal portable affiche « w= 8000 DIL= 12__6_89_ ». Valider par « ENTER »,
- Au moyen du clavier, entrer le coefficient « w » du véhicule et valider par « ENTER »,
- La constante « k » du chronotachygraphe va s'afficher ainsi que la configuration des micro-interrupteurs. Par exemple : W=5000 k=5002 DIL= 12_6_89_.

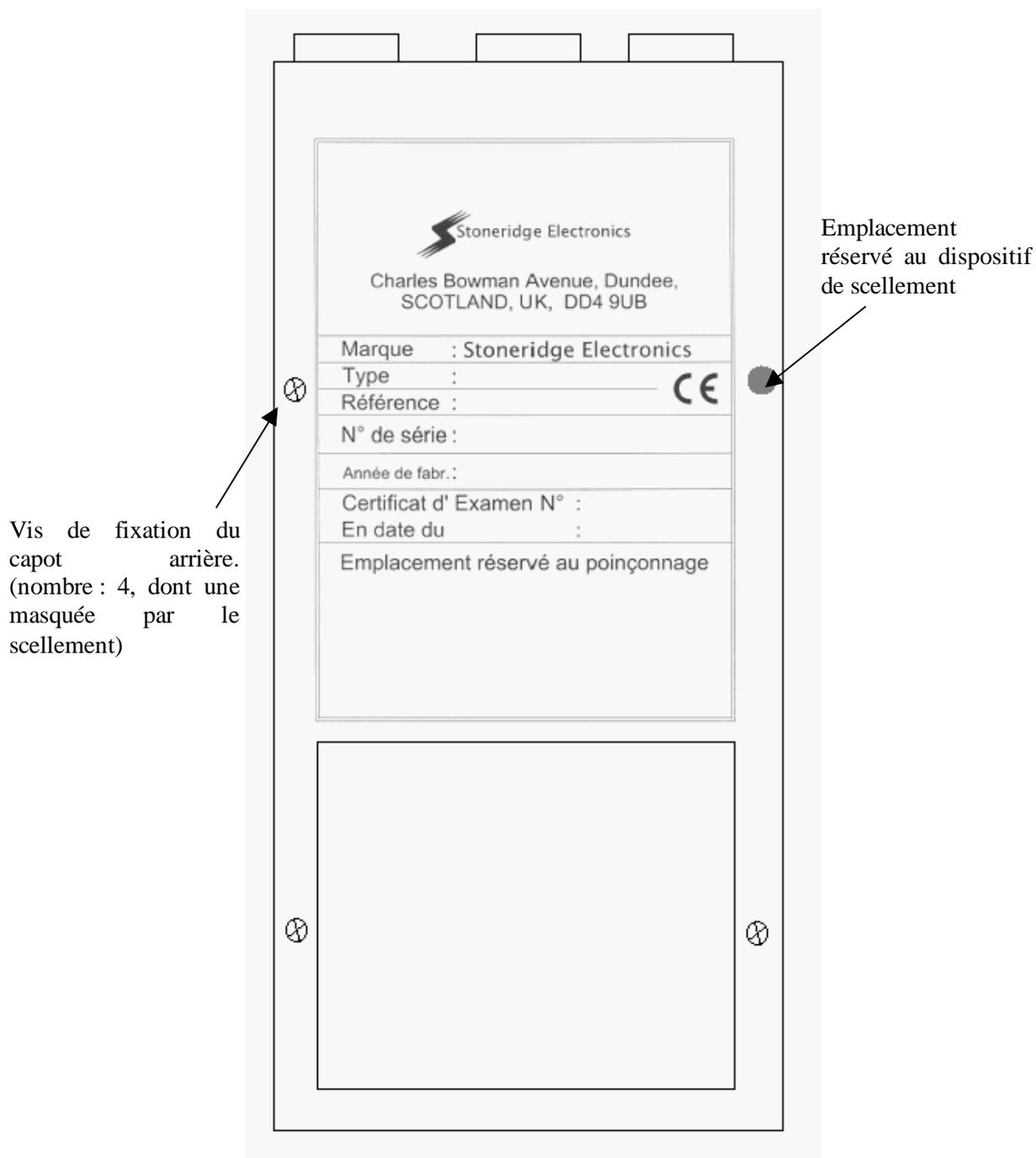
Annexe n° 2 au certificat n° F-05-M-0045 du 20/01/2005

Terminal portable du banc à rouleaux Stoneridge Electronics type MkII



Annexe n° 3 au certificat n° F-05-M-0045 du 20/01/2005

Plaques d'identification et scellements du terminal portable et du pupitre de commande



Plaque d'identification du terminal portable

 Charles Bowman Avenue, Dundee SCOTLAND, UK, DD49UB	
Marque: Stoneridge Electronics Type: Banc à rouleaux	
Référence: 7727-510 Numéro de série: Année de fabrication: Certificat d'examen N°	
Tension 220V 50 Hz Alim. Pneumatique: 8 bars Poids Maximal: 15000 Kg	

Plaque d'identification du pupitre de commande



Emplacement
réservé au
dispositif de
scellement

Emplacement du scellement pour le pupitre de commande

Annexe n° 4 au certificat n° F-05-M-0045 du 20/01/2005

Photographies du banc à rouleaux et du pupitre de commande



Bancs à rouleaux



Pupitre de commande